



Rencontre du CA de la SQRP

Jeudi, 2 septembre 2021

Heure: 13h00 (rencontre virtuelle)

Membres présents

Mesdames : Jacinthe Douesnard, Caroline Blais, Marie-France Marin, Isabelle Soulières, Marie-Pier Plouffe-Demers, Julie Bouchard, et Jacinthe Dion.

Messieurs : Marc Aubrey, Mathieu Roy, Philippe Brandon Njomo-Ngassa et Frédérick Philippe (entre 14h15 et 15h00)

1. Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est présenté aux membres.

Monsieur Mathieu Roy propose l'adoption de l'ordre du jour. Cette proposition est dûment appuyée par Madame Jacinthe Douesnard. L'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

2. Adoption du procès-verbal de la réunion du CA du 6 mai 2021

Monsieur Marc Aubrey propose l'adoption du procès-verbal. Cette proposition est dûment appuyée par Monsieur Mathieu Roy. Le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

3. Affaires en découlant

a. Suivi sur le concours de vulgarisation scientifique : Madame Marie-Pier

Plouffe-Demers nous annonce que les FRQ nous ont octroyé une subvention de 1000\$ pour le prix de vulgarisation. Elle propose donc que les montants des prix soient de 750\$ (1^{er} prix), 400\$ (2^e prix), 250\$ (3^e prix) et de 100\$ (prix coup de cœur du public).

b. Stratégies de communication et responsable des communications. Monsieur Mathieu Roy nous annonce que la personne qui s'occupait depuis un an des communications

de la SQRP ne pourra plus continuer. Le charge de travail associée est estimée à 10h/semaine. Puisque le libellé du 2^e poste de représentant des étudiants spécifiait une responsabilité au niveau des communications, il est suggéré que Monsieur Philippe Brandon Njomo-Ngassa prenne la relève. Toutefois, Madame Caroline Blais exprime son malaise à ce qu'une aussi grosse charge de travail soit assignée à un membre étudiant. Il est donc convenu qu'une stratégie soit mise en place pour réduire la charge de travail. Il est entre autres proposé que les ambassadeurs soient davantage impliqués dans la sollicitation de nouvelles à publier provenant de leurs universités respectives. Monsieur Philippe Brandon Njomo-Ngassa nous indiquera lors de la prochaine réunion de CA le temps qu'il estime avoir besoin d'investir pour assurer les stratégies de communications mise en place par le CA.

Le CA a également discuté de structurer davantage le rôle du site web, de la page Facebook et de la liste de diffusion. Il est proposé de remettre cette discussion à l'ordre du jour après le congrès 2021 lorsque la nouvelle plateforme d'inscription au congrès aura été testée.

4. Adoption d'une résolution pour le poste de conseillère scientifique.

Attendu :

- L'article 44 des Règlements de la SQRP permettant au CA d'élire ou de nommer une personne qualifiée pour combler un poste vacant pour la durée non écoulée du terme d'office de l'officier ainsi remplacé ;
- L'article 18 des Règlements de la SQRP spécifiant que la durée du mandat est de deux ans pour le poste de conseiller ou conseillère scientifique ;
- La résolution datant du 8 juillet 2020, spécifiant une période de nomination de 9 mois plutôt qu'une période allant jusqu'à la fin du terme d'office ;
- L'importance des responsabilités liées à ce poste pour le bon déroulement des travaux menés au sein du conseil d'administration de la SQRP;

Sur PROPOSITION de Jacinthe Douesnard, APPUYÉ par Mathieu Roy, il est RÉSOLU à l'unanimité

Que : Le conseil d'administration de la SQRP maintienne la nomination de Mme Isabelle Soulières, jusqu'au terme de son mandat, c'est-à-dire jusqu'à l'AGA 2022.

5. Retour sur l'AGA.

- a. Congrès 2022. Discussion concernant le fait que lors de l'AGA 2021, nous ne connaissions toujours pas le lieu du congrès 2022. Selon le cycle des Universités hôtes, le tour serait à l'Université de Sherbrooke pour 2022. Un rappel à cet effet a été annoncé lors de l'AGA. Puisque le CA n'avait reçu aucune offre d'organisation de la part de l'Université de Sherbrooke en date de juillet 2022, nous avons approché le département de psychologie de l'UQAM, prochaine université hôte dans le cycle, et une équipe constituée de Frédérick Philippe (président), Isabelle Soulières, Marie-France Marin et Dave Saint-Amour a accepté le mandat.
- b. Un point sur la mise en place de stratégies pour augmenter l'internationalité du congrès de la SQRP a été soulevé lors de l'AGA 2021. Il a été proposé que les soumissions et les présentations au congrès de la SQRP puissent se faire en français ou en anglais, tout en encourageant les participants à présenter en français lorsqu'il s'agit de leur langue maternelle. Des discussions ont eu lieu autour de l'objectif du congrès de la SQRP de faire rayonner la recherche québécoise et d'offrir un milieu convivial pour les premières expériences de présentations des étudiantes et étudiants. Dans cette optique, il a été convenu que le CA ne mettrait pas en place de stratégies additionnelles pour augmenter l'internationalité.

6. Suivi - Congrès 2021 : Madame Julie Bouchard nous explique que les préparations sont pratiquement achevées. L'horaire du congrès est maintenant disponible. Mme Bouchard a questionné le CA sur la gratuité des frais d'inscription pour certains participants, notamment les bénévoles et les récipiendaires de prix. Il a été convenu que le budget du congrès devait prévoir la gratuité des frais d'inscription pour les récipiendaires des prix Adrien Pinard et Émergence, de même que pour l'équipe des bénévoles.

7. Congrès 2022 : Monsieur Frédéric Philippe nous présente l'équipe d'organisation du congrès 2022. Le congrès aura lieu du 20 au 22 mai 2022. Des négociations sont entamées avec le Manoir Saint-Sauveur. Une fois le contrat signé, un dépôt 10000\$ devra être fait par la SQRP. Des discussions ont lieu sur le moment où le prochain congrès sera annoncé. Il est décidé qu'un premier courriel annonçant la date sera envoyé en septembre, puis le lieu du congrès sera dévoilé lors du congrès 2021.

8. Varia
Aucun membre du CA n'a soulevé de point additionnel.

9. Levée de la réunion
Le CA propose la levée de la réunion. La rencontre est levée à 15h15.